

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences en santé-sport-médicament

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 27/09/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en mai 2017

Présentation du champ

Le champ *Sciences en santé-sport-médicament (SSM)* rassemble les formations proposées par les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine, de pharmacie et des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). L'offre propose les formations de santé (diplômes de formation générale et approfondie - DFG et DFA) en médecine, maïeutique et pharmacie ainsi que des formations de licence et master dans les domaines de la biologie humaine et des STAPS et une licence professionnelle *Additifs, auxiliaires technologiques et aliments santé (AATAS)*. Un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) STAPS ainsi que des formations paramédicales (soins infirmiers, orthophonie, orthoptie) complètent l'offre du champ.

Avis sur la cohérence du champ

La pertinence du regroupement de l'ensemble des formations de santé, de biologie humaine et de STAPS, déjà relevé lors de l'évaluation du bilan, est consolidée par l'intégration dans le dispositif des formations paramédicales. La restructuration du master *Santé* en deux mentions séparées (*Biologie-santé* et *Ingénierie pour la santé*) apporte également une meilleure visibilité de cette formation dans le champ. Cependant, il demeure toujours que les liens entre ces différentes spécificités restent limités. En particulier, comme déjà souligné dans le rapport d'évaluation du bilan, les liens entre la licence STAPS et les autres formations du diplôme ne sont toujours pas clairs. Ce problème est encore plus criant pour la licence professionnelle (LP) AATAS. En effet, l'objectif de cette formation est d'apporter aux étudiants des connaissances et des compétences dans les domaines de la production, de la formulation et de la qualité dans les domaines de l'industrie agroalimentaire et de la santé. C'est pourquoi il avait été recommandé de renforcer l'aspect santé de cette formation ou de la rattacher au champ *Agrosciences, chimie, procédés et développement durables*.

Enfin, bien qu'annonçant une clarification de la collaboration entre l'Université et l'Institut de formation de masso-kinésithérapie (IFMK) ainsi que la définition d'un socle commun de compétences qui devra être acquis par les étudiants tant des parcours de masso-kinésithérapie (MK) que des cursus en sciences, technologie, santé (STS), l'interrogation sur le caractère tubulaire du parcours MK de la licence et du master *Biologie santé* réservé aux seuls étudiants de l'IFMK n'a pas trouvé une réponse claire de la part de l'établissement.

La volonté déclarée de mettre l'accent sur l'innovation pédagogique est à souligner.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

L'évaluation du bilan avait relevé un faible pilotage du champ qui se limitait à un conseil pédagogique commun entre les facultés de médecine et de pharmacie, apparaissant comme insuffisant pour assurer la coordination du fonctionnement des formations et leur valorisation. Cependant, les possibilités de mutualisations entre les formations sont réelles et des atouts certains sont apparus lors de l'évaluation du bilan, en particulier en ce qui concerne la pédagogie par la simulation.

A la suite des rapports d'évaluation du bilan, l'établissement s'est emparé de la plupart des remarques formulées par le comité. C'est ainsi que pour le prochain contrat, l'établissement annonce que des efforts seront faits afin d'améliorer le pilotage du champ, en particulier par la mise en place d'un comité d'orientation stratégique (COS). Ce comité sera composé des directeurs de chaque UFR, des représentants de l'ensemble des unités de recherche auxquels seront associés la directrice du pôle de formation du centre hospitalier universitaire (CHU) et la coordinatrice scientifique du centre de pédagogie active et simulation en santé (SimUSanté). Néanmoins, la composition de ce comité reste peu claire en particulier sur la question de la participation effective des responsables des formations. La mise en place de cette structure va dans le bon sens, à condition qu'elle s'attache rapidement à définir les indicateurs nécessaires au pilotage des formations, en particulier au niveau de leur suivi, et sans oublier d'y associer d'une manière ou d'une autre les étudiants. Sur l'implication des étudiants dans les différents dispositifs de pilotage, les informations apportées par l'établissement sont réduites et peu précises. On peut également regretter l'absence de professionnels dans ces comités.

Le déploiement annoncé d'un portail santé ouvert à l'ensemble des formations du champ, ainsi qu'un portail commun entre la licence *Sciences pour la santé* et les licences du domaine des sciences (*Sciences de la vie, Physique, Chimie*) devrait améliorer la mutualisation ainsi que les passerelles et les réorientations entre les différentes formations du champ et celles d'autres champs. L'accès des diplômés de la licence *STAPS* au master mention *Ingénierie de la santé* répond en partie au manque de lien signalé dans l'évaluation du bilan entre les formations de *STAPS* et les autres formations du champ.

Le déploiement d'une plateforme d'ingénierie pédagogique numérique en lien avec le projet Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) initié par SimUSanté est un point positif mais qui devrait être conforté par un soutien plus large à toute initiative d'innovation pédagogique, en cela la redéfinition du rôle du service universitaire de pédagogie (SUP) prévue est nécessaire ; dans ce cadre, la politique de soutien de l'établissement aux projets innovant en la matière est un point positif.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques	Grade L	Université de Picardie Jules Verne	
Diplôme de formation générale en sciences médicales	Grade L	Université de Picardie Jules Verne	
Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques	Grade L	Université de Picardie Jules Verne	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	Université de Picardie Jules Verne	
Sciences pour la santé	L	Université de Picardie Jules Verne	
Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation	LP	Université de Picardie Jules Verne	
Diplôme d'Etat de sage-femme	Grade M	Université de Picardie Jules Verne	

Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	Grade M	Université de Picardie Jules Verne	
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques	Grade M	Université de Picardie Jules Verne	
Biologie santé	M	Université de Picardie Jules Verne	
Economie du développement	M	Université de Picardie Jules Verne	Dispensé à UniLaSalle Beauvais
Ingénierie de la santé	M	Université de Picardie Jules Verne	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives - Activité physique adaptée et santé	M	Université de Picardie Jules Verne Université Lille 2 - Droit et santé Université d'Artois Université Littoral Côte d'Opale - ULCO Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives - Entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université de Picardie Jules Verne Université Lille 2 - Droit et santé Université d'Artois Université Littoral Côte d'Opale - ULCO Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC	

Observations de l'établissement



Amiens, le 12 septembre 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**
Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1
☎ 03-22-82-72-52
e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président
HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle projet accréditation
Champ 4 Sciences de la santé, du sport et du médicament

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier du porteur du champ sciences de la santé, du sport et du médicament à vous remercier pour la qualité de votre rapport.

Suite à sa transmission, les porteurs du champ, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les observations suivantes.

Concernant le parcours Masso-Kiné (MK) de la Licence Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice (IRHPM), le rapport des évaluateurs souligne que « l'interrogation sur le caractère tubulaire du parcours MK de la licence et du master Biologie santé réservé aux seuls étudiants de l'IFMK n'a pas trouvé une réponse claire de la part de l'établissement ».

L'établissement a bien pris note de la remarque et ouvrira le recrutement en master Biologie Santé au-delà du seul cercle des étudiants de l'IFMK.

Concernant la Licence Professionnelle Additifs, auxiliaires technologiques et aliments santé (AATAS), le rapport regrette le manque de renforcement de l'aspect santé, voire l'absence de rattachement au champ « Agrosociétés, chimie, procédés et développement durables ». Or l'aspect « Santé » est présent dans la majorité des UE de la formation : sur des aspects réglementaires (« préserver la santé des consommateurs »), nutritionnels (physiologie de la nutrition adaptée ou non, compléments alimentaires, *etc.*), sécuritaires (gestion des risques physiques : corps étrangers et nanoparticules ; gestion des risques chimiques : produits néoformés, pesticides, *etc.* ; risques biologiques : contaminants micro- et macroscopiques), toxicologiques (DJA, hormèse, *etc.*). Nous nous appuyons sur le fait que la composante « santé » fera partie des facteurs principaux de succès de l'industrie agro-alimentaire, par l'innovation avec les aliments fonctionnels et par le regain de confiance auprès des consommateurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université de Picardie
Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN